

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil en mairie de Choisey-Jura, sous la présidence de Madame le maire THEVENIN Hélène

PRESENTS : THEVENIN Hélène, ANGONIN Thierry, BARTHE Olivier, CRETIN Bérangère, DUBOIS Stéphane, HUNKELER Sandrine, De KERLEAU Sébastien, LACROIX Marie-Paule, LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SADOT Gaëlle, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (**14 présents**)

ABSENTE Excusée : BARRET-PAQUES Béatrice

POUVOIR en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT,
A donné pouvoir écrit de voter en son nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
BARRET-PAQUES Béatrice	À	CRETIN Bérangère

Secrétaire de séance : Monsieur BARTHE Olivier désigné conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

Ordre du jour :

- Convention de partenariat avec l'Office du commerce et l'artisanat du Grand Dole.
- Renouvellement de la commission communale des impôts direct (CCID)
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation des représentants du SMOCSY (Syndicat Mixte Ouvert de la Crèche de St Ylie)
- Présentation de l'état des indemnités des élus pour l'année 2025
- Vote des subventions communales 2026
- Vote des taux de la fiscalité directe locale 2026
- Vote des budgets (budget principal et budget annexe logements sociaux)
 - Approbation des Compte Financiers Unique (CFU)
 - Affectation des résultats 2025 aux budgets primitifs 2026.
 - Vote des budgets primitifs 2026.
- Présentation de la situation financière de la commune

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL DU 20/03/2026 : Le PV de la séance du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité

1- Convention de partenariat avec l'office du commerce et de l'artisanat du Grand Dole

Madame le Maire expose que la Commune de Choisey souhaite dynamiser la vie locale et valoriser les savoir-faire locaux, soutenir l'économie de proximité et proposer une animation conviviale à destination des habitants et visiteurs.

Dans ce cadre, il est proposé de conclure une convention de partenariat avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole, structure compétente pour accompagner l'organisation, la promotion et la coordination de ce type d'événements.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les deux parties, pour accompagner la mise en œuvre de cet événement qui aura lieu le dimanche 14 juin au cœur du village,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole

2- Renouvellement de la commission communale des impôts direct

La C.C.I.D. doit être renouvelée à chaque nouveau mandat.

Elle est constituée du Maire qui est membre de droit, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, qui sont retenus par la Direction Générale des Finances Publiques parmi une liste de 12 noms proposée par le Conseil Municipal.

6TITULAIRES	6 SUPPLEANTS
CRETIN Bérengère	MAUPOIL Florence
DURGET Patrick	De KERLEAU Sébastien
HUNKELER Sandrine	SADOT Gaëlle
BANDERIER Jean	LAVRUT Arnaud
GONTHIER Christiane	VALENTE Nathalie
FRYCZ Mathilde	BARRET-PAQUES Béatrice

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés,

- **PROPOSE** la liste suivante à la DGFIP

3- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Composition de la commission :

Conseiller municipal désigné : Mme SADOT Gaëlle

Délégué de l'administration désigné par le Préfet : Mme MONNET Bernadette

Délégué du Tribunal judiciaire : Mme VOISIN Tatiana

4- Désignation des représentants du SMOCSY

À la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il est utile de désigner les nouveaux délégués qui représenteront la commune de Choisey au sein du Syndicat Mixte Ouvert de la Crèche de St Ylie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés

DESIGNE : 2 délégués titulaires, Mme MAUPOIL Florence et Mme HUNKELER

1 délégué suppléant, Mme VALENTE Nathalie

5- Etat des indemnités des élus 2025

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, crée par la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat.

Élus concernés	INDEMNITES PERCUES AU TITRE DU MANDAT CONCERNE		
	Indemnités de fonction Montant annuel brut en €	Remboursements de frais divers en €	Avantages en nature en €
MAIRE			
THEVERIN Hélène, Maire	24 179.64 €	955.68€ congrès des maires	
ADJOINTS			
BARRET-PAQUES Béatrice, 1ère adjointe	7 522.20 €	35€ congrès des maires	
BARTHE Olivier, 2ème adjoint	7 522.20 €		
CRETIN Bérangère, 3ème adjointe	7 522.20 €	25€ congrès des maires	
CONSEILLERS DELEGUES			
LACROIX Marie-Paule, conseillère déléguée	1 973.04 €		
DUBOIS Stéphane, conseiller délégué	1 973.04 €		
SIBILLE Laurent, conseiller délégué	1 973.04 €		

6- Vote des subventions communales 2026

Madame le Maire donne en lecture la répartition des subventions 2026 allouées aux associations dans le cadre du vote du budget primitif de l'exercice en cours.

Le montant total des subventions attribuées aux associations s'élève à 7950 €.

Il est précisé :

- Que Madame Marie-Paule LACROIX et Monsieur Thierry ANGONIN ont quitté la séance pour le vote de la subvention de l'ACCA en tant que secrétaire de l'association, et membre, ils n'ont donc pas pris part au vote.
- Que Monsieur Stéphane DUBOIS, Thierry ANGONIN et Madame Sandrine HUNKELER étant membres du Comité des Fêtes quittent la séance avant le débat et ne prennent pas part au vote de la subvention de cette association.

Associations locales	Projets 2026 soutenus	Montant subvention complémentaire
----------------------	-----------------------	-----------------------------------

AS Choisey	Développer l'offre loisirs « baby-foot et foot loisirs. Attirer à nouveau avec une pelouse honneur regarnie, finaliser le part ballon compétition sénior à former et conserver	1500 € puis sur factures selon les dépenses
Choisey et son patrimoine	Mise en valeur du patrimoine communal : Buste de la Diane, table d'orientation, Motte féodale	1500€
Association des parents d'élève	Projet Hip-Hop je danse donc je suis	1000€
Association des commerçants de Choisey	Subvention de fonctionnement	2000€
A.C.C.A. La Saint Hubert	Achat de miradors, panneaux signalisation de battues, achat d'un bungalow	450€
Comité des fêtes	Au titre du soutien et reconnaissance des actions menées	500€
<u>Organismes extérieurs</u>		
ADMR	Aide financière, soutien aux actions réalisées	200€
Secours populaire	Soutien aux actions réalisées	200€
Phoenix sport	Parcours sport santé seniors-marche, mobilité, nutrition et prévention	200€
Foyer socio-éducatif	Soutien aux actions réalisées	200€
Association des secrétaires de mairie du Jura	Soutien aux actions réalisées, voyages culturels et pédagogiques	200€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 1 abstention s'étant manifestées pour le vote de la subvention de Phoenix sport.,

- **APPROUVE** la répartition des subventions versées dans le cadre du vote du budget primitif communal 2026

7- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Considérant que le produit fiscal attendu cette année est de 1 162 760 € déduit des produits attendus des ressources indépendantes des taux votés soit 537 608 €,

Mme le Maire propose de maintenir les taux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

* **Taxe foncière sur les propriétés bâties**
TFPB communal : 13 %

37.36 % (TFPB département : 24.36 % +

8- VOTE DU BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX

Approbation du compte financier unique (CFU)

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
Que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

COMMUNE CHOISEY - Budget annexe logts sociaux 919 - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	84 484,99	30 000,00	114 484,99
	Recettes réalisées (1)	B	16 293,25	32 913,78	49 207,03
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	68 191,74	98 541,74	166 733,48
	Dépenses réalisées (1)	E	10 083,77	17 972,91	28 056,68
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	6 209,48	14 940,87	21 150,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-16 293,25	68 541,74	52 248,49
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-10 083,77	83 482,61	73 398,84
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-10 083,77	83 482,61	73 398,84

1 Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Madame le Maire cède la présidence à Mme Florence Maupoil, quitte la salle avant le débat et n'a pas pris part au vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Choisey

Affectation du résultat de l'exercice 2025 au budget primitif 2026- budget annexe logements sociaux

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2025

14 940.87€

Report à nouveau

68 541.74€

Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2025 : **83482.61€**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)

-10 083.77€

Restes à réaliser : Restes à réaliser : Soldes des restes à réaliser :

Dépenses : 0 Recettes : 0

Besoin de financement à la section d'investissement : **10 083.77€**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés

Décide d'affecter au budget pour 2026., le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1°) couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de **10 083.77€**

2°) le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté

Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » **73398.44€**

Approbation du budget primitif 2026 budget annexe logement sociaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés

- **ADOpte** le budget annexe LOGEMENTS SOCIAUX de l'exercice 2026 annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT		Section d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
103 398.84 €	103 398.85€	82 802.61 €	82 802.61 €

- **PRECISE** que

→ le budget de l'exercice 2026 a été voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement ;

9-VOTE DU BUDGET COMMUNAL

Approbation du compte financier unique (CFU). Budget communal 2025

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés,

Madame le Maire cède la présidence à Mme Florence Maupoil, quitte la salle avant le débat et n'a pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Choisey

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à son exécution

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 306 875,00	1 258 145,00	2 565 020,00
	Recettes réalisées (1)	B	1 031 613,95	1 177 304,78	2 208 918,73
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 217 939,00	1 276 002,30	2 493 941,30
	Dépenses réalisées (1)	E	934 358,71	936 616,33	1 870 975,04
	Restes à réaliser	F	40 692,00	0,00	40 692,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	97 255,24	240 688,45	337 943,69
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-68 935,98	66 255,98	-2 680,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	28 319,26	306 944,43	335 263,69
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-40 692,00	0,00	-40 692,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-12 372,74	306 944,43	294 571,69

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Affectation du résultat de l'exercice 2025 au budget primitif principal 2026-budget communal

Les résultat définitifs du CFU du budget communal de l'exercice 2025 pouvant être résumer ainsi :

Section de fonctionnement

- Recettes réelles : 1 177 34.78€
- Dépenses réelles : 936 616.33€
- Résultat de fonctionnement : **excédent de 240 688.45 €**

Section d'investissement

- Recettes réelles : 1 031 613.95 €
- Dépenses réelles : 934 358.71€
- Résultat d'investissement : **excédent de 97 255.24 €**

Résultat global et affectation

Le résultat global de clôture en total cumulé s'établit à : **306 944.43 €.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés

- **DECIDE :**

- D'affecter une part en section d'investissement au compte R1068 : **12372.74 Euros**
- De reporter le solde en fonctionnement au compte R002 : **294 571.69 Euros**

Approbation du budget primitif 2026- budget communal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés,

- **ADOpte** le budget communal de l'exercice 2026 annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT		Section d'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 283 789.72 €	1 283 789.72 €	614 927.72€	614 927.72€

Informations diverses :

Désignation des délégués au Grand DOLE

CLECT : Hélène THEVENIN titulaire, Bérengère CRETIN suppléante

Régis du service publique assainissement : Laurent SIBILLE

SICTOM : CRETIN Bérengère

SIERD : Laurent SIBILLE et Sébastien DE KERLEAU

Dates des barbecues Cabotins

Le 26 juin, 24 juillet et 22 août

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire remercie l'ensemble des élus et lève la séance à 20h20.

Le P.V. de cette séance du 24 avril 2026 sera à approuver par le conseil municipal lors de la séance suivante.

Mme le Maire et Présidente de séance
THEVENIN Hélène



Le secrétaire de séance
BARTHE Olivier

